



LES THERMES DE VITTEL



www.thermes-vittel.com

■ saison 2009 ■

À l'abri de la circulation et du bruit, au cœur d'un parc de 600 hectares, les Thermes de Vittel offrent une parenthèse salvatrice. Dans cet îlot de verdure, on reprend goût à la vie et on se réconcilie avec soi. Vittel est riche de trois eaux minérales et d'une eau thermale. Chacune a ses propriétés pour soigner ou prévenir les maux qui gâchent le quotidien. La cure de boisson est prescrite par le médecin thermal.



Elle peut associer une ou deux eaux minérales différentes en fonction de la pathologie et de la personne. L'équipe thérapeutique des thermes sait accompagner et conseiller les curistes pour prolonger les bienfaits d'une cure.

L'environnement et les installations remarquables de la ville invitent à redonner souffle au corps, tonus aux muscles et légèreté à sa tête.

10 raisons de choisir Vittel

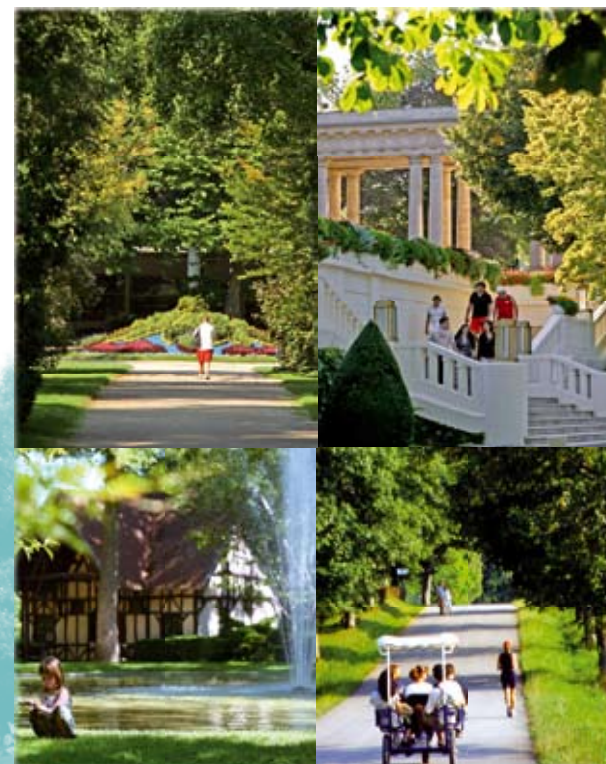
- Trois eaux minérales capables de soulager quatre pathologies.
- Des protocoles de soins ciblés qui ont fait leur preuve.
- Une équipe de médecins thermaux pluridisciplinaire.
- Un environnement naturel exceptionnel qui donne envie de bouger, de s'oxygéner.
- Des thermes à taille humaine et une équipe soignante stable et expérimentée.
- Une ambiance village dans une vraie ville avec tous les services.
- Des équipements sportifs dignes d'une ville de 100 000 habitants.
- Un patrimoine architectural remarquable.
- Une programmation culturelle et sportive attractive.
- Des temps forts en 2009 : Francis Cabrel le 18 mars ; Vittel Défi le 14 juin ; les championnats de France d'escrime les 5 et 6 juin et ceux de sabre les 6 et 7 juin ; Vittel, ville étape du tour de France les 16 et 17 juillet...

Des eaux précieuses sous haute surveillance

Plus de 1000 contrôles quotidiens sont réalisés par un laboratoire privé pour garantir la qualité des eaux de Vittel. Ce contrôle vise à s'assurer de la constance de leur composition physico-chimique, à veiller à leur sécurité bactériologique et

garantir la permanence de leur goût. Un périmètre de protection de 5 000 ha protège les sources thermales. Vittel collabore avec l'INRA (Institut National de Recherches Agronomiques) pour intervenir auprès des agriculteurs. Ici l'écosystème est respecté.

Par exemple, les pucerons sont chassés naturellement par les coccinelles dont un élevage est implanté au cœur du parc thermal. Vittel travaille aussi à la réalisation d'un Centre Scientifique et Technique dédié à l'eau et à ses thérapies.



Trois eaux minérales et une eau thermale pour soigner quatre pathologies

Eau minérale Vittel Grande Source

L'eau minérale Vittel Grande Source, moyennement minéralisée (résidu sec 0,841 g/L) est riche en calcium. La consommation quotidienne d'1,5 litre de Vittel couvre 30% des apports nutritionnels conseillés chez l'adulte. Vittel Grande Source est l'eau la plus diurétique de toutes les eaux minérales françaises. Cette fonction d'élimination en fait une eau utile pour soigner les rhumatismes car elle favorise l'assouplissement des raideurs et l'atténuation des douleurs ostéo-musculaires. Vittel Grande Source est d'abord une eau minérale à visée uro-néphrologique. Elle est indiquée pour les lithiasiques rénaux et pour tous les sujets souffrant d'infection urinaires rénales ou vésicales récidivantes. Elle aide aussi les sujets qui ont une insuffisance rénale légère ou moyenne.



Composition : elle contient par litre 202 mg de calcium, 43 mg de magnésium, 336 mg de sulfates et 4.7 mg de sodium.

C'est une eau sulfatée calcique riche en oligo-éléments. Une cure de boisson de Vittel Grande Source est prescrite dans les cures suivantes : RH (Affections Rhumatologiques et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires), AD (Maladies Métaboliques et obésité), AU (Affections Urinaires).

Eau minérale Vittel Bonne Source

L'eau minérale Vittel Bonne Source possède un effet sédatif chez les sujets souffrant de troubles gastro-intestinaux. La cure de boisson est donc prescrite pour soigner les pathologies digestives chroniques. L'eau Vittel Bonne Source est la moins minéralisée des trois sources minérales de Vittel.

Composition : faiblement minéralisée, elle contient 91 mg de calcium et 20 mg de magnésium/L.

Une cure de boisson de Vittel Bonne Source est prescrite dans les cures suivantes : AD (Affections Digestives), Pathologies biliaires, Colopathies fonctionnelles.

Eau minérale Hépar



L'eau minérale Hépar soulage plusieurs pathologies. Elle s'avère efficace pour soigner les troubles hépato-biliaires. Sa forte teneur en sulfate de magnésium permet de rééquilibrer les sujets migraineux ou stressés. Elle améliore aussi le transit intestinal. Hépar est la source la plus efficace pour vidanger la vésicule biliaire et améliorer le transit de la bile. Boire l'eau d'Hépar est recommandé pour les personnes consommant peu de produits laitiers. Elle est aussi efficace pour prévenir l'ostéoporose car elle recharge l'organisme en minéraux.



En 1998, une équipe médicale vittelloise a en effet démontré l'impact favorable d'une cure thermale de 18 jours à Vittel sur la minéralisation osseuse (élévation de la calcémie, diminution du taux sanguin de parathormone, augmentation des marqueurs de renouvellement osseux).

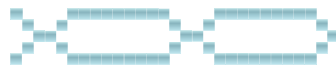
Composition : avec 110 mg de magnésium/L, un litre d'Hépar couvre 30% des besoins nutritionnels en magnésium chez un adulte. Elle contient aussi 70 microgrammes de lithium (vertu sédatif) et 8,5 mg de silicates.

Une cure de boisson d'Hépar est prescrite dans les cures suivantes : AD (Maladies Métaboliques et obésité), AD (Affections Digestives), Migraine.

Eau thermale Félicie

Les soins thermaux sont dispensés avec l'eau thermale Félicie. Riche en sels minéraux, mais aussi sulfatée chlorurée sodique, son action est très proche de l'eau de mer. Elle a un pouvoir antalgique sur les articulations et est recommandée pour la rééducation fonctionnelle et toutes les formes de rhumatismes.





18 jours pour retrouver la santé à la source

Les cures thermales de Vittel répondent aux critères de la Sécurité Sociale et assurent l'ensemble des prestations définies par la Convention Thermale Nationale. Les Thermes de Vittel sont agréés pour soigner les pathologies suivantes :

- AD (maladies des voies digestives et métaboliques)
- AU (maladies urinaires et métaboliques)
- RH (rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires)

Affections Rhumatologiques (RH)

Rhumatismes - Arthrose - Séquelles de traumatisme ostéo-articulaires

La cure comprend 72 soins pour une orientation et 108 soins pour deux orientations. Les soins des Thermes de Vittel sont particulièrement indiqués pour traiter les affections rhumatologiques telles que l'arthrose. En effet, les cures limitent les poussées inflammatoires et redonnent aux articulations mobilité et souplesse.

Prescription médicale parmi les soins suivants :

- piscine
- bain ou aérobain
- douche générale ou locale au jet
- douche térébenthinée
- douche sous immersion
- illutiation de boue
- massage sous l'eau
- cure de boisson Vittel Grande Source riche en calcium.

Maladies Métaboliques (AD)

Surcharge pondérale

La cure comprend 72 soins pour une orientation. En complément d'un régime alimentaire, la cure thermale de Vittel favorise la perte de poids grâce à l'action combinée des soins et de la cure de boisson.

Si votre état de santé nécessite un séjour avec hospitalisation dans le service des Maladies de la Nutrition à l'hôpital de Vittel, renseignez-vous directement au :

Tél. : 03 29 05 88 63



Affections Digestives (AD)

Pathologies biliaires - Migraine - Colopathies fonctionnelles

La cure comprend 72 soins pour une orientation. La cure thermale de Vittel est particulièrement indiquée dans la plupart des affections du foie et des voies biliaires. Certaines colopathies fonctionnelles, comme les colites chroniques avec constipation, trouvent également à Vittel une réponse efficace. En raison de sa remarquable teneur en magnésium, l'eau minérale naturelle Hépar contribue à l'efficacité de la cure pour les migraineux : elle diminue l'intensité et la fréquence des crises.



Prescription médicale parmi les soins suivants :

- douche hépatique
- douche anticéphalalgique
- illutiation de boue
- piscine
- bain
- douche générale ou locale au jet
- massage sous l'eau
- cure de boisson Hépar et/ou Vittel Bonne Source en fonction du cas.

Affections Urinaires (AU) post-lithotritie *

Lithiase rénale - Lithiase résiduelle après lithotritie - Insuffisance rénale
* (destruction des calculs par ondes de choc)

La cure comprend 72 soins pour une orientation et 108 soins pour deux orientations. Les observations médicales et les recherches biologiques ont montré l'intérêt de la cure thermale à Vittel dans le traitement de la lithiase rénale. Les soins et la cure d'eau minérale facilitent la migration et l'élimination des calculs urinaires, y compris en période de post-lithotritie. Elle est également efficace dans le traitement des infections urinaires chroniques et des insuffisances rénales modérées.

Prescription médicale parmi les soins suivants :

- douche rénale
- douche rénale en ceinture
- douche inversée
- illutiation de boue
- piscine
- bain
- douche générale ou locale au jet
- massage sous l'eau
- cure de boisson Vittel Grande Source et/ou Bonne Source en fonction du cas.





■ piscine

Soin dirigé qui permet de travailler les systèmes articulaire et musculaire sans contrainte d'apesanteur. L'allègement du poids du corps facilite mouvements et exercices.

■ bain ou aérobain

Un mélange d'eau thermale et d'air de faible pression génère une multitude de micro bulles. Cette immersion améliore l'irrigation vasculaire périphérique et produit un drainage lymphatique.

■ douche au jet

Un jet puissant d'eau thermale dirigé par un hydrothérapeute stimule la circulation sanguine, mobilise les graisses et assure une décontraction musculaire générale. Sa température et sa force varient selon les zones à traiter.

■ douche sous immersion

Des jets situés dans un bassin exercent une pression rythmée sur tout le corps. Leur puissance est modulée selon l'effet désiré. Ce soin stimule la circulation veineuse. Il est excellent pour la décontraction musculaire.

■ illutation - application de boue

Ces applications locales de boue chaude enrichie d'eau thermale assurent une double action, thermique et minérale. Elles soulagent les douleurs chroniques et les contractures musculaires. Afin d'améliorer l'efficacité du traitement, les Thermes de Vittel programment une double durée (20 minutes).

■ massage sous l'eau

Soin pratiqué par un kinésithérapeute sous une rampe d'eau thermale chaude. Les effets analgésiques de l'eau, liés à la mobilisation manuelle des tissus, en font un massage très efficace pour décontracter les muscles de l'ensemble du corps. A noter : le temps de massage passe à 20 minutes en 2009.

■ douche rénale

Le jet en forme de lame à faible pression et haute température s'exerce sur la région du rein. Cette douche active la diurèse par son action réflexe. Associée à une consommation contrôlée d'eau minérale naturelle Vittel Grande Source, elle facilite l'élimination des résidus lithiasiques.

■ douche rénale en ceinture

Ce soin est recommandé aux patients ayant subi une lithotritie. Les jets distribués en arc de cercle sont dirigés sur les reins et la région lombaire. Ils provoquent une vibration mécanique et accélèrent la migration des résidus lithiasiques dans les uretères.

■ douche inversée

Ce soin a été mis au point par la société médicale de Vittel. Il favorise l'élimination des résidus lithiasiques dans la partie inférieure du rein, après lithotritie. L'eau thermale à forte pression est dirigée sur les reins, le sujet suspendu par les pieds, tête en bas.

■ douche hépatique

Cette douche à faible pression réalisée sur la région du foie est recommandée pour son action antispasmodique et sédative sur les voies biliaires.

■ douche anticéphalalgique

Ce soin très ciblé et exclusif vise au relâchement complet des muscles du dos, des trapèzes aux lombaires. L'hydrothérapeute actionne un jet large qui diffuse une eau thermale chaude à très faible pression. Il parcourt le dos, du milieu du crâne aux lombaires dans des mouvements doux et souples pour détendre toutes les fibres musculaires de la région cervicale et scapulaire. C'est le soin des migraineux par excellence !

■ douche térébenthinée

La douche associe l'action sédative et anti-inflammatoire de la térébenthine aux bénéfices de l'eau thermale. Elle apporte détente et relaxation et soulage durablement les douleurs musculaires et articulaires. Un soin idéal en fin de parcours de soin.

Horaires d'ouverture

Les Thermes de Vittel sont ouverts du 16 mars au 22 novembre 2009 de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 du lundi au samedi, et le dimanche de 9h à 13h.

ATTENTION : Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction des contraintes techniques ou organisationnelles des Thermes liées à la saison.

Modalités d'inscription

Retournez-nous votre bulletin de réservation dûment rempli et signé, accompagné de l'acompte demandé.

Prenez rendez-vous auprès d'un médecin thermal (voir liste page suivante).

A réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir une confirmation de réservation, indiquant l'heure de rendez-vous d'accueil ainsi que votre date de début de cure.

NB : Dès réception de votre prise en charge, vérifiez absolument l'exactitude des informations suivantes :

- nom du bénéficiaire de la cure
- la station thermale
- l'orientation de votre cure (contactez votre Caisse en cas de doute)
- l'année de validité
- le taux de prise en charge

Venir à Vittel

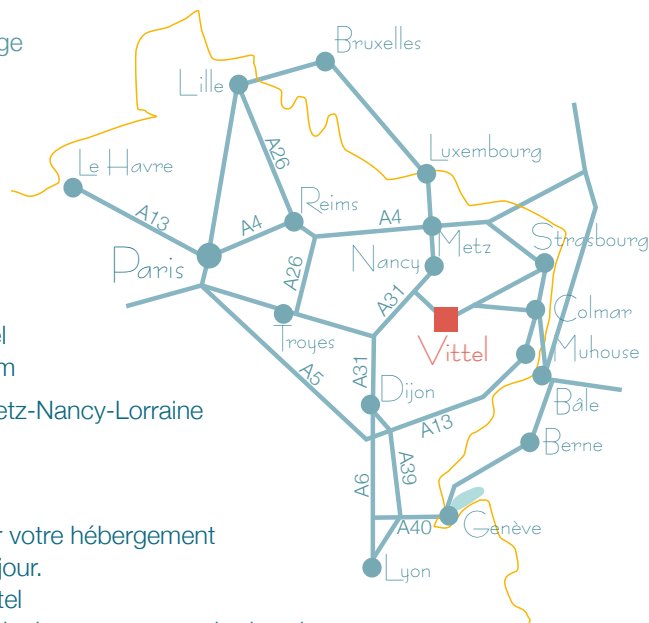
... par route, à environ :

- 3h30 de Paris
- 3h15 de Lyon
- 4h00 de Bruxelles
- 2h30 de Strasbourg

... par train : gare de Vittel

www.voyages-sncf.com

... par avion : aéroport Metz-Nancy-Lorraine



Hébergement

N'oubliez pas de réserver votre hébergement pour la durée de votre séjour.

Office de Tourisme de Vittel

Tél. : 03 29 08 08 88 / site internet : www.vitteltourisme.com

Dans votre valise

Un maillot de bain, un verre de cure, des sandales en plastique antidérapantes, une tenue et des chaussures de sport. Peignoir et serviettes prêtés.

À votre arrivée à Vittel

Présentez-vous chez votre médecin thermal qui vous prescrira les soins en rapport avec votre pathologie.



Accueil à l'établissement thermal

Vous devrez vous munir :

- du volet N°2 de la prise en charge (sans votre prise en charge, vous devrez avancer la totalité des frais de traitement).
- de l'ordonnance du médecin thermal.

Une hôtesse vous remettra votre planning de cure dès le 1^{er} jour. Le règlement total de la cure s'effectuera à cette occasion.

Le dernier jour de votre cure, une attestation vous sera fournie afin de faire valoir vos droits auprès de votre caisse d'assurance complémentaire.

MEDECINS GENERALISTES ET THERMAUX DE VITTEL

AGNIEL Frédéric, médecine générale et thermale
87, rue des Lilas. Tél. : 03 29 08 05 13

BAUER Georges, médecine générale et thermale
71, avenue des Tilleuls. Tél. : 03 29 08 01 10

BELLOT Marc, médecine générale, thermale et sportive
16, rue de Charmey. Tél. : 03 29 08 13 19

DUPONT Thierry, médecine générale et thermale, acupuncteur-homéopathe
174, rue Division Leclerc. Tél. : 03 29 08 66 30

FAIRISE Robert, acupuncteur-homéopathe
30, rue Charles Garnier. Tél. : 03 29 08 24 23

PERRY Pascal, médecine générale et thermale
2, rue Division Leclerc. Tél. : 03 29 08 52 52

SERGEANT Sébastien, médecine générale et thermale
71, avenue des Tilleuls. Tél. : 03 29 08 01 10

THOMAS Jean, médecine thermale (rhumatologie, voies urinaires et digestives, migraines)
Attaché consultant des hôpitaux de Paris l'hiver
20, avenue Casino. Tél. : 03 29 08 03 28

WILLAUME Christian, médecine générale, thermale et sportive
464, rue de Verdun. Tél. : 03 29 08 23 99

ZEIL Marie-Laurence, médecine générale et thermale
80, avenue Bouloumié. Tél. : 03 29 08 44 80

SERVICE DES MALADIES DE LA NUTRITION

GUNEY Ali Irfan, praticien hospitalier
SEKHRI Amina, praticien hospitalier
Tél. : 03 29 05 88 63



... Les Thermes de Vittel abritent aussi le Vittel Thermal Spa.

Ce lieu de ressourcement et de bien-être a bénéficié cet hiver d'une cure de rajeunissement. Avec ses cabines remodelées, ses nouveaux soins et parcours de soins, cet espace donne un coup de fraîcheur au thermalisme. Réparti sur trois niveaux, il bénéficie en effet des soins à l'eau thermale dans une ambiance lumineuse et douce qui contribue au lâcher prise. Il intègre aussi le Vittel Thermal Spa Beauté qui propose les rituels visage et corps de Sothys. Pour une heure ou plusieurs jours, ce havre de paix est la promesse de délicieuses parenthèses à s'offrir en toutes saisons.

RENSEIGNEMENTS

Tél. : 03 29 08 76 54

www.thermes-vittel.com

LES THERMES DE VITTEL

(RCS 502 200 744 000 14 Mirecourt)

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE RELATIVES A LA CURE THERMALE DE 18 JOURS

PRIX

Les prix de la cure thermale traditionnelle ont été établis le 18 décembre 2008 (parution au journal officiel) par la CNAMTS en accord avec les autres régimes de prise en charge et le ministère de la santé. Ils sont valables du 16 mars au 22 novembre 2009, perpétuellement sauf modifications de la part de ces organismes ou d'un changement de TVA.

RÉSERVATIONS

Toute réservation doit être effectuée à l'aide du « bulletin de réservation ». Toute réservation effectuée sans ce bulletin engage le curiste à l'acceptation tacite des conditions générales de vente « cure médicalisée ». Le bulletin de réservation n'est pris en compte que s'il est daté, signé et accompagné d'un acompte de 45 €, sous réserve d'une confirmation par le service réservation des Thermes. Si la cure est prise en charge à 100%, l'acompte n'est pas exigé. Toute réservation de soins supplémentaires de cure ou de remise en forme et beauté doit être accompagnée d'une autorisation médicale écrite. L'achat de soins de remise en forme ou beauté engage le curiste à l'acceptation tacite des conditions générales de vente du Vittel Thermal Spa, disponible, sur simple demande aux Thermes.

ANNULATIONS ET MODIFICATIONS

Toute annulation ou modification doit être notifiée par écrit le plus rapidement possible aux Thermes.

■ du fait du curiste : sous réserve d'une confirmation écrite accompagnée, éventuellement, de pièces justificatives (certificat médical, acte de décès...) l'acompte sera remboursé.

■ du fait des Thermes : l'Etablissement Thermal se réserve le droit d'annuler une ou plusieurs prestations, dans la mesure où les conditions d'exécution ne seraient pas à même de satisfaire le traitement médical. Une autre planification sera proposée, à défaut, le soin sera considéré comme perdu.

INTERRUPTION DE CURE

En cas d'interruption de cure, le tiers payant ne s'applique plus. La totalité des soins est due au prorata des journées de soins effectuées. Les Thermes ne pourront appliquer le tiers payant même si le médecin thermal a justifié l'interruption ou si le curiste apporte la preuve qu'il s'agit d'un cas de force majeure. Le curiste devra se faire rembourser par sa caisse d'origine.

RÈGLEMENTS

Grâce à la prise en charge remise le jour d'arrivée aux hôtesses d'accueil, le curiste bénéficiera du tiers payant pratiqué avec la plupart des caisses. Le solde du ticket modérateur sera à régler le premier jour lors de votre inscription. Une personne se présentant aux Thermes sans sa prise en charge devra avancer la totalité des frais de traitement.

RESPONSABILITÉ

La responsabilité des Thermes ne pourra être engagée à la suite d'un accident relevant de l'état de santé du curiste. Les enfants mineurs, les femmes enceintes et les femmes ayant accouché depuis moins de trois mois ne peuvent bénéficier de soins thermaux. En aucun cas, les Thermes ne pourront être tenus pour responsables du fait de circonstance de force majeure, du fait du tiers étranger à l'exécution des prestations prévues au contrat ou de la mauvaise exécution de celle-ci. Les Thermes déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de perte dans l'établissement thermal.

RÉCLAMATIONS

Les réclamations de nature commerciale ou relatives à la qualité des prestations devront être adressées aux THERMES par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 30 jours après la date de la fin des soins. Les réclamations mettant en jeu les assurances dommages ou responsabilité civile des THERMES ne seront admises que dans la mesure où elles auront fait l'objet d'une déclaration auprès des THERMES au plus tard le dernier jour des soins.

PÉNALITÉS DE RETARD

Tout paiement effectué avec retard sera productif d'intérêt à un taux égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal.

** Vous disposez d'un droit d'accès, de modification des données qui vous concernent (art 34 de la loi « Informatique et Libertés»). Pour l'exercer, adressez-vous à : Thermes de Vittel - BP 106 - 88804 Vittel cedex